

Promotion DICT.fr : -20% sur la souscription à DICT.fr

Article 1 : Société organisatrice

- SOGELINK, SAS au capital de 161 370 euros, dont le siège social est situé au 131, chemin du Bac à Traille - 69300 CALUIRE ET CUIRE, immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 432 993 780,

Ci-après définie ensemble la « Société Organisatrice »

La « Société Organisatrice » met en place une promotion exceptionnelle dont les conditions sont décrites ci-dessous.

Article 2 : Période de la promotion « DICT.fr » :

La promotion « DICT.fr » est valable du 10/06/2025 inclus au 11/07/2025 inclus.

La Société Organisatrice se réserve la faculté, à tout moment, de plein droit sans préavis et sans avoir à le justifier, d'interrompre la promotion, de la proroger ou de l'écourter.

Dans un tel cas, elle en informera ses clients et prospects par le biais d'une communication par email. Leur responsabilité ne pourra être engagée de ce fait, à quelque titre que ce soit. En conséquence, toute demande reçue après la date de fin affichée sur l'email ne sera pas prise en compte.

Article 3 : A qui s'adresse la promotion « DICT.fr » ?

La promotion est réservée aux professionnels, non-clients de la solution DICT.fr, ayant reçu la communication "🔥 Simplifiez vos DT/DICT en quelques clics" par email.

Article 4 : Contenu et conditions de la promotion « DICT.fr »

- **20% de remise pour toute première souscription à DICT.fr** (hors promotions en cours)
- Promotion valable pour toute commande passée entre le 10/06/2025 inclus et le 11/07/2025 inclus.
- Promotion limitée à une commande par société
- La promotion s'applique exclusivement au montant de la souscription DICT.fr, à savoir au montant relatif au nombre de documents/crédits souscrits
- Promotion non cumulable avec toute autre remise ou promotion en cours